Excellence, Monsieur Ambassadeur,

Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le Premier Conseiller,

Monsieur le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,

Chers parents et amis qui avez répondu à mon invitation pour m'entourer en ce jour,

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais vous exprimer, en cette circonstance heureuse et exceptionnelle de ma vie, Excellence, Monsieur Ambassadeur, l'immense plaisir et le grand honneur de me voir remettre l'insigne de chevalier dans l'ordre national français du mérite.

C'est avec beaucoup d'humilité que je la reçois, car j'en mesure la portée. J'associe ma voix à celles de mon épouse et de mes enfants, pour remercier l'Etat français qui, par votre intermédiaire, m'attribue cette distinction.

Cette distinction est une incroyable reconnaissance pour ma modeste personne, à un moment inattendu de ma carrière.

Loin d'être assimilée à la remise de « la médaille au vieux nègre », décrite par Ferdinand Oyono, à l'époque coloniale, puisque je ne suis pas sous le soleil, ni sous la pluie, la cérémonie de ce jour représente, à mes yeux, la célébration des valeurs, celles que m'ont transmises mes parents et mes enseignants, celles acquises au travail et celles inspirées par ma foi.

Permettez-moi, Excellence, Monsieur Ambassadeur, de vous témoigner toute ma reconnaissance pour vos propos chaleureux, émouvants et élogieux. Vous qui avez été Conseiller du Président François Hollande, je mesure l'importance que vous accordez à la coopération et aux symboles de la République.

Je souhaite ce soir vous livrer mes réflexions, selon l'usage français qui prône les plans en trois parties, par dérogation au plan binaire revendiqué par la culture juridique française, dont je suis ami.

En premier lieu, sur un plan purement individuel, j'ai l'immodestie de voir, dans cette décoration, une marque d'estime et de considération d'un pays auquel je me sens profondément attaché. J'ai fait le choix d'étudier le droit de tradition française, mes maîtres sont de grands professeurs issus des universités françaises et je continue, pour mes recherches, de fréquenter, assurément, pas aussi souvent que je le souhaiterais, les bibliothèques françaises, notamment la célèbre bibliothèque de la rue Cujas.

En ma qualité de juriste autorisé, je puis vous faire la confidence que la leçon principale tirée de la culture juridique française, dans ma promenade intellectuelle, place du Panthéon, peut être résumée en ces phrases: la règle de droit n'est pas un positivisme arrogant au dessus de la mêlée ; le droit n'est pas obéi parce qu'il est impératif, mais parce qu'il est accepté, car il poursuit une finalité, il véhicule une valeur. C'est bien plutôt la reconnaissance dont il bénéficie socialement qui permet à son impérativité de jouer. Cette valeur sociale, dont j'analyse les ressorts dans le domaine juridique, tout particulièrement, sert de guide-âne à mes actions, à mes choix et à mes orientations, dans toutes les occasions de ma vie, tant personnelle que professionnelle. Elle peut également inspirer la construction d'un Etat de droit moderne sous les Tropiques.

En deuxième lieu, je vois cette nomination dans l'ordre national du mérite comme la manifestation d'une attention qui, à travers ma personne, s'adresse à la jeunesse et aux intellectuels togolais qui ont fait le choix de cette étincelle française, qui ont placé leur confiance en la langue, la culture et la civilisation françaises et qui se revendiquent de toutes les valeurs portées par la francophonie.

A cette occasion, permettez-moi une supplique. Nous avons été nombreux à bénéficier des bourses d'études du gouvernement français et cet appui de votre pays nous a été d'un grand secours. Sans le soutien matériel de la France, beaucoup d'entre nous n'auraient pas pu mener à terme leur projet d'études. Nous savons combien nous sommes redevables, à titre individuel, mais aussi combien ces bourses ont contribué à l'édification de notre pays. Même si les temps sont difficiles pour tous les pays, si les crises économiques se succèdent et obscurcissent l'horizon, s'il vous plaît, continuez de plaider pour que soit toujours irrigué et fertilisé le champ de la coopération dans l'enseignement supérieur.

A cet instant de mon développement, j'ai une pensée particulière pour Monsieur Jean-Pierre Vidal et Monsieur Gilles Petit de la Villéon, tous deux, artisans de la coopération française et complices de mon épanouissement.

La marque d'honneur que je reçois ce jour, je souhaite la partager avec tous ceux qui se sont imprégnés de La Fontaine, de Molière et de Victor Hugo, avec tous ceux que l'esprit des Lois et des Lumières continue de guider, avec tous ceux pour qui "Liberté, Egalité, Fraternité" sont des idéaux riches de promesses.

En troisième et dernier lieu, je voudrais souligner que la distinction qui m'est conférée constitue une incitation à porter, toujours, plus haut, les valeurs reçues et vécues, à incarner les forces et la grandeur d'une nation dont nous sommes proches, parce que nous l'avons choisie, consciemment et volontairement, et non du fait des hasards de la naissance, bref, une incitation à resserrer les liens avec cette communauté qui m'a accueilli et a accueilli ma fille.

Durant les périodes troubles que traverse actuellement notre monde, user à bon escient de l'esprit critique que notre éducation nous a inculqué est indispensable ; il y va de notre salut, de la pérennité de nos valeurs partagées. Le monde est un village,

désormais. Nous sommes tous de ce même village; je ne connais pas encore son nom; en tout cas ce n'est pas le Grand-Gapé; toutefois, il nous appartient de le défendre contre tous ceux qui souhaitent sa disparition.

Je saisis cette opportunité pour remercier publiquement Monsieur le ministre, mon patron, qui m'honore chaque jour de sa confiance.

Je remercie également mes collègues, mes parents et amis, ainsi que le personnel de l'ambassade de France, venus partager avec moi ce moment dans ce lieu magnifique.

Je ne saurais terminer, Excellence, Monsieur l'ambassadeur, sans vous réitérer mes remerciements les plus vifs pour l'honneur que la France me fait aujourd'hui. Soyez assuré de la permanence de mon attachement aux idéaux de la République.

Je voudrais enfin vous inviter à méditer cette pensée de Mère Térésa : « La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter ».

Le défi est personnel, individuel ; vous venez de me décerner un brevet de mérite ; nous tous, êtres humains, devons ensemble tenter l'aventure d'une humanité noble et digne.

Vive la coopération France-Togo!

Je vous remercie pour votre aimable attention